

# La GAZETTE

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE-CGC La Mondiale

AVRIL 2024  
NEWSLETTER N°36

AG2X LA MONDIALE



## EDITO

Chères et chers collègues MONDIALISTES,

Entre rumeur de départ et articles à répétition dans la presse, notre Directeur Général nous a enfin rendu visite lors du CSE de cette fin avril. Sous quels angles l'avons-nous interpellé ?...

Concernant les NAO des commerciaux : toujours en attente du retour de la Direction...

Après des années d'attente et moults rebondissements, le code du travail français s'est enfin conformé aux directives de l'Union Européenne en matière d'arrêt de travail et de congés payés ...

..... Retrouvez tous les détails dans cette gazette.

Vos élus CFE-CGC porteront vos inquiétudes lors des instances dédiées, nous porterons vos « voix » lors des négociations à venir.

ENSEMBLE, on va plus loin !  
ENSEMBLE, tout devient possible !  
*Bien syndicalement*



**Cyril Franches**  
Délégué Syndical Central



**Julie Lucas**  
Déléguée Syndicale Centrale adjointe

## FOCUS D'AVRIL

- NAO DES COMMERCIAUX : SUITE A DONNER
- COMMISSION METIER
- ARRET DE TRAVAIL ET CONGES PAYES
- INTERESSEMENT 2023
- INTERVENTION DE BRUNO ANGLES EN CSE

## IMPORTANT

### NAO Réseau Commercial : Suite à donner

Chères et chers collègues commerciaux,

Nous vous proposons de participer **le mercredi 15 mai 2024 à 18H30** à la réunion teams à destination **des conseillers du MDPRO** afin de vous informer sur la **suite des NAO** de notre collège.

Pour participer merci de vous inscrire :

[POUR VOUS INSCRIRE A LA REUNION TEAMS](#)



## Commission métiers du 5 Avril 2024

• Retrouvez les PV des COMMISSIONS METIERS dans LE RDG :

<https://ag2rlm.sharepoint.com/sites/rdg/SitePages/Page-accueil.aspx?item=aa8f4ed8-3ce1-4d4c-a591-8a70ea50ff3f>

### Synthèse des principaux échanges avec

#### la Gestion Collective

Malgré de fortes contraintes techniques, la gestion collective continue comme à son habitude à l'amélioration de sa productivité. Le traitement des demandes entrantes a changé puisque maintenant chaque gestionnaire a d'attribué un portefeuille d'entreprise. Les élus saluent cette évolution et suggèrent à la Direction d'étudier la reproduction de ce modèle d'organisation à la prévoyance individuelle. La gestion des contrats de prévoyance collective commercialisés par le MD-PRO est depuis peu assurée par Ag2r-Prévoyance. Les élus soulignent le manque de visibilité depuis ce changement et souhaiteraient qu'Ag2R-P intervienne à la prochaine commission métiers afin de répondre à leurs questions. Les élus font remarquer que les nouveaux affiliés aux régimes de retraite supplémentaire n'ont pas d'emblée de numéro de personne pour créer leur espace client alors qu'ils le demandent.

#### La Direction Commerciale

Beaucoup d'échanges concernaient le Plan d'Epargne Retraite Individuel. La Direction Commerciale:

- Note une légère augmentation de la liquidation des PERI sous forme de rente, moins sous forme de capital et plus sous forme de capital fractionné
- Rappelle que le devoir de conseil est obligatoire au terme des contrats
- Nous informe que:
  - . Pour le futur PERI 2025, la demande de capital fractionnée ne sera plus limitée à 10 ans comme aujourd'hui et que des nouveautés sont à attendre sur la gamme prévoyance individuelle
  - . La Direction Juridique n'a pas encore confirmé sa position relative au financement par les SEL des PERI.



**PREMIUM:** Des courtiers auraient démarché des clients du Groupe en appuyant leur argumentation sur des frais moins onéreux. Ce ne serait pour le moment qu'un épiphénomène. La vigilance est malgré tout de mise.

Les élus demandent à pouvoir consulter expressément les accords commerciaux passés avec PREMIUM . N'hésitez pas à nous remonter les cas rencontrés .

## Commission métiers du 5 Avril 2024

• Retrouvez les PV des COMMISSIONS METIERS dans LE RDG :

<https://ag2rlm.sharepoint.com/sites/rdg/SitePages/Page-accueil.aspx?item=aa8f4ed8-3ce1-4d4c-a591-8a70ea50ff3f>

### Service Prestations Retraite et Décès

Le niveau des stocks et les délais de traitement évoluent positivement.

Le « Robotic Automatisation Process » (robotisation des procédures) est une technologie utilisant des logiques métiers et des intrants structurés, dont l'objet est d'automatiser les processus métier. Le service prestations est en train de mettre en place un RPA pour gérer le fractionnement des rentes financières des PERI. Ce service serait opérationnel dès aujourd'hui.

L'espace bénéficiaire (prestations décès) devrait être bientôt déployé.

Les élus soulignent le souhait du réseau:

- De pouvoir tracer le versement des prestations décès afin d'en informer en temps et en heure les ayants-droits ce qui faciliterait le recyclage éventuel des capitaux-décès
- De pouvoir présenter à leurs clients des Imprimés de Liquidation de Retraite plus compréhensibles et détaillés

## **Droit à congés payés et arrêt de travail :**

### **les nouvelles règles légales sont entrées en vigueur le 24 avril 2024**

Le texte, qui prévoit que les salariés en arrêt de travail continuent d'acquérir des congés payés, quelle que soit l'origine de la maladie ou de l'accident, fait suite à deux arrêts de la Cour de Cassation du 13 septembre 2023, procédant à une application directe du droit européen. Le législateur a rédigé le texte dans le sens de l'avis rendu par le Conseil d'Etat le 11 mars 2024. L'intervention du législateur était nécessaire pour assurer la conformité du droit national au droit européen en matière de congés payés.

En synthèse :

- Acquisition de congés payés pendant un arrêt maladie ou accident d'origine professionnelle ou non
- Des droits à congés différents selon que la maladie ou l'accident a une origine professionnelle ou non : 4 semaines de congés payés pour les arrêts de travail d'origine non professionnelle et 5 semaines pour les arrêts d'origine professionnelle.

Ces nouvelles règles s'appliquent rétroactivement pour les arrêts de travail intervenant entre le 1er décembre 2009 et le 24 avril 2024, sous certaines conditions.

Nous concernant :

Nous avons interrogé notre DRH sur l'application de cette nouvelle dans le Groupe lors de la séance plénière du CSE du mois d'avril.

La DRH nous a confirmé que le sujet était en cours de traitement par leurs équipes car le texte promulgué est assez complexe. Ils sont notamment en attente de retour de la Direction Générale du Travail qui doit rédiger une FAQ.

La DRH s'est engagée à revenir vers nous dans un délai "raisonnable" concernant le process qui sera appliqué dans notre groupe.

## Intéressement 2023

Vous avez sans doute constaté que votre intéressement cette année avait fondu comme neige au soleil, -28% en moyenne !

Depuis le temps qu'on disait que le réchauffement climatique avait un coût économique ! 3 facteurs en sont à l'origine, 2 spécifiques à La Mondiale et 1 relatif au Groupe :

Tout d'abord, l'objectif de collecte nette UC a été raté de 60% sur l'ensemble de l'année 2023 avec chaque mois un écart croissant considérable par rapport aux années précédentes, un encéphalogramme de collecte nette plat à partir de juillet 2023 et enfin une grosse chute à partir de novembre. L'impact à la baisse sur l'enveloppe distribuable est de 2,9 Millions d'€. Loin de reconnaître que l'an dernier le cap avait été donné à tous les étages pour concentrer le gros des efforts sur la collecte en Euros afin de relever notre actif général au vu de la décollecte historique que nous subissions, la Direction s'est contentée de dire que nous avons simplement subi la concurrence des dépôts à terme. 1100 Millions d'€ de non-collectés tout de même ! 77% de contribution à la baisse.

### **Nous sommes perplexes...**

En second, la dégradation des ratios des frais sur encours. Cet indicateur est calibré de façon très sensible et une infime variation des chiffres après la virgule a ainsi de gros impacts. Passant de 0,745 à 0,769 cela a réduit l'enveloppe versée de 787 k€.

Les explications données sont que les frais au numérateur ont augmenté de 17 M€ et les provisions mathématiques moyennes au dénominateur ont baissé de 537 Millions d'€. En insistant, on nous a rétorqué que notre masse salariale avait augmenté et que nous avons eu de bonnes NAO, quant à la baisse du dénominateur, hormis le lien évident avec l'effondrement de la collecte UC, nous n'avons pas eu davantage d'explications. 21% de contribution à la baisse. Là encore nous sommes restés perplexes...

## Intéressement 2023

Enfin, le délai de traitement des dossiers invalidité est passé de 18 jours en 2021, à 21 en 2022 puis à presque 28 jours en 2023. Nous avons plus que doublé l'écart de notre retard entre les couples 22/23 et 21/22. L'impact à la baisse sur l'enveloppe distribuable est de 101 k€.

La Direction ne nous a donné aucune autre explication malgré de nombreuses questions posées que ce soit sur les effectifs engagés, les variations relatives d'effectifs sur les 3 dernières années, la capacité à faire et les moyens engagés par les équipes dirigeantes pour faire face à l'augmentation du nombre de dossiers à traiter, notamment due à la réduction du délai légal (pourtant connue à l'avance) rendant recevable l'invalidité.

Cependant, renseignements pris auprès de nos confrères d'AG2R, les éléments de réponses sont les suivants :

suite au plan de redressement d'AG2R Prévoyance les embauches sont gelées, le recours aux prestataires pour éponger le surplus de travail n'est pas envisagé, les équipes sont débordées, épuisées car elles croulent sous les heures supplémentaires le week-end. 2% de contribution à la baisse.

Actuellement, nous sommes rentrés en négociations pour un futur accord couvrant 2024 et 2025, mais nous sommes encore sur notre faim. Faute d'avoir pu avoir les visuels et autres supports de discussion, à ce jour nous n'avons seulement pu prendre connaissance que des propositions relatives aux critères Groupe. Ainsi, alors que notre taux de recrutement des alternants a chuté de 25% entre 2020 et 2022 et que le gouvernement supprimera le 1er mai l'aide relative de 6000€ aux employeurs, on nous a tout de même proposé de relever le challenge de leur recrutement et pas qu'un peu !

On nous a aussi proposé d'être challengés sur notre capacité à respecter une feuille de route informatique et digitale. Or, comme nous avons pu le voir en commission la semaine précédente, elle est déjà en retard depuis un an. De plus le calibrage du critère d'intéressement prendrait une hypothèse d'atterrissage de cette feuille à 6 ans alors que nous serions davantage sur les 8 ans d'après les résultats présentés en commission le 16 avril dernier (difficultés à recruter, à respecter les délais des 250 livrables et à engager les budgets afférents).

**Bref nous partirions déjà avec beaucoup de plomb dans l'aile... A suivre.**

## Intervention de Bruno ANGLES en CSE du 30 avril 2024

Les représentants du personnel ont eu la satisfaction d'accueillir à la réunion plénière du CSE du mois d'avril, Bruno ANGLES, la dernière rencontre datant du mois de mars 2023.

Etant donné les événements récents s'agissant de la gouvernance du Groupe, son intervention était attendue et préparée de la part des élus.

En Introduction, Monsieur ANGLES s'a exposé à l'assemblée les différents chantiers de « Nouvelle Donne » et leur état d'avancement. Il a également rappelé les événements marquants de l'année 2023 puis a commenté de façon synthétique les résultats de Groupe.

Ensuite les élus ont disposé de plus d'une heure et demie pour le questionner.

Vous trouverez ci-après les quelques points essentiels qu'ils nous paraissaient pertinents de vous relater :

### Un supplément d'intéressement pour cette année ?

Face à la déception du niveau de l'enveloppe de prime d'intéressement atteinte en 2023, les élus de la CFE-CGC ont demandé s'il était envisageable de prévoir un supplément d'intéressement comme cela s'est déjà produit par le passé. Bruno ANGLES a répondu qu'il n'avait pas la volonté de le faire. En revanche, il comprend notre frustration et nous conseille à ce que les critères de déclenchement de la prime pour le prochain accord en cours de négociation soient le moins susceptible de comporter de risques tout en conservant une part d'aléatoire, qui est un des principes fondamentaux d'un accord d'intéressement.

### Le projet de GIE commun ou comment faire face au risque de non-conformité de nos activités

Bruno ANGLES tient à rétablir la vérité en affirmant que le projet de GIE commun n'a jamais été un souhait de la Direction Générale, cette question n'a été soulevée que pour répondre au problème de non-conformité de nos activités. Ce schéma a été définitivement rejeté par toutes les organisations syndicales. Il a avoué que lui-même avait émis des réserves quant à ce projet.

Une demande d'expertise par un cabinet indépendant a été demandé par deux organisations syndicales que la Direction Générale a accepté. Le travail d'analyse est en cours afin d'envisager des solutions au problème de non-conformité des activités AG2R et LA MONDIALE.

### L'attractivité du Groupe à l'embauche en question, ou comment développer et retenir les talents ?

Les élus ont fait part de leurs inquiétudes au sujet de l'attractivité du Groupe. Les salaires proposés à l'embauche seraient dans les métiers de la gestion inférieurs à ce qui peut être proposé dans d'autres groupes d'assurance. D'où des départs de collaborateurs expérimentés et par voie de conséquence une perte de savoir-faire et d'expertise dans certaines Directions.

## **Intervention de Bruno ANGLES en CSE du 30 avril 2024**

### **Une refonte du modèle de rémunération des commerciaux à prévoir à court terme ?**

Bruno ANGLES pense qu'il faut accélérer le processus de refonte du modèle de rémunération. Il souhaiterait que ce nouveau système soit effectif dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Ce sera apparemment un des chantiers prioritaires de Christian BOURNIT, nouveau Directeur Commercial du Groupe.

### **La vision à long terme du Groupe AG2RLM**

Son intention pour définir la stratégie du Groupe pour le prochain plan 2026-28 est de « tout faire pour permettre au Groupe AG2RLM dans son périmètre d'être pérenne et de poursuivre son développement ».

En filigrane, nous pouvons comprendre de ses propos qu'il souhaite conserver la particularité du Groupe AG2RLM et surtout son indépendance, ce qui exclut des modèles d'organisation tels que ceux d'Humanis-Malakoff ou Klésia-Generali.

### **Des projets de rapprochement avec des acteurs de l'assurance IARD ou de personnes en vue ?**

Un rapprochement tel que le mariage avorté de Matmut – AG2RLM n'est absolument pas d'actualité. Le partenariat de distribution croisé avec la MAIF est d'après lui un choix pertinent dans le contexte actuel. Il y a des valeurs communes avec ce partenaire, et le travail de synergie s'effectue de manière très progressive.

### **Départ de Bruno ANGLES info ou intox ?**

Malgré les rumeurs persistantes en interne et en externe, Bruno ANGLES affirme qu'il n'a pas le projet de quitter le navire. Il se sent « plein d'énergie et déterminé ».

### **En conclusion que penser dans la forme du discours de notre Directeur Général ?**

Bruno ANGLES avait l'air compréhensif et à l'écoute, néanmoins il s'est montré ferme dans ses positions en réaction à certaines de nos interrogations. Espérons que les messages que nous avons portés ont été entendus et seront suivis d'effets concrets lors des prochaines négociations avec la Direction.

## Pourquoi nous rejoindre

En rejoignant la CFE CGC, vous participerez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.

A la CFE CGC, nos militants et adhérents sont des professionnels comme vous, ils font les mêmes métiers que vous et rencontrent les mêmes difficultés que vous !

Avoir des élus CFE CGC dans votre entreprise est un geste de dialogue social constructif et d'avenir.

Vous avez envie de faire bouger votre entreprise ? Agissez aujourd'hui pour ne pas subir l'avenir !

Pour ADHÉRER, vous pouvez vous rapprocher de vos délégués syndicaux, ils pourront vous donner toutes les explications :

**Cyril FRANCHES**

Délégué Syndical Central CFE CGC LA MONDIALE (SNAPA)

**Laure BERNARD**

Déléguée Syndicale (SNCSA)

**Patrick FUENTES**

Délégué Syndical (SNIA)

**Samuel PERROTET**

Délégué Syndical (SNAPA)

**Stéphane OLLIVIER**

Délégué Syndical (SNAPA)

**Georges WAKNINE**

Délégué Syndical (SNCSA)

**Julie LUCAS**

Déléguée Syndicale Centrale Adjointe (SNCSA)



Lamondialecfecgc.fr



@cfecgc\_alm



CFE-CGC La Mondiale



Cyril Franches

- ÊTRE ÉCOUTÉ ET DÉFENDU
- ÊTRE INFORMÉ DES RÉALITÉS DE VOTRE ENTREPRISE
- ÊTRE EN MESURE D'ANTICIPER ET PESER SUR LES DÉCISIONS DE L'EMPLOYEUR
- ÊTRE ACTEUR DANS LES DÉCISIONS PRISES PAR NOTRE SECTION
- ÊTRE RESPONSABLE, CONSCIENT DU RÔLE QUE JOUE L'ENTREPRISE DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN
- ÊTRE PARTICIPATIF DANS LA VIE DU SYNDICAT
- ET ENFIN, BÉNÉFICIER D'UN ENSEMBLE DE SERVICES DONT UNE PROTECTION JURIDIQUE

Faites-nous remonter toutes vos remarques et si vous avez des sujets spécifiques que vous souhaiteriez que nous abordions, merci de nous envoyer un mail à l'adresse suivante [cfecgc.lamondiale@yahoo.fr](mailto:cfecgc.lamondiale@yahoo.fr)